

20ème anniversaire de l'adoption du Statut de Rome

Le 17 juillet 2018 marque le vingtième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour pénale internationale. Les États Parties jouent un rôle crucial dans le soutien du Statut de Rome; par conséquent, la CPI a produit les outils suivants qui sont à la disposition des États Parties afin qu'ils puissent les utiliser comme support pour les différentes campagnes ou comme source d'inspiration pour leurs activités nationales :

- Logo du 20ème anniversaire
- Vidéo du 20ème anniversaire et autres vidéos de campagne
- Version numérique de l'exposition multimédia "Trauma, healing and hope" avec des photographies du photographe acclamé de National Geographic, Marcus Bleasdale
- Matériel promotionnel pour l'exposition

Le soutien des États s'avèrerait précieux pour ce qui est de

- Nous envoyer des déclarations (de simples déclarations vidéo enregistrées par téléphone par des responsables de haut niveau en soutien au Statut de Rome) et les partager sur les réseaux sociaux des gouvernements et des ambassades respectifs. Les vidéos doivent être envoyées à: 20AnniversaryRomeStatute@icc-cpi.int;
- Développer et publier des Op-Eds dans les médias nationaux des pays sur le thème du 20ème anniversaire du Statut de Rome;
- Imprimer et présenter l'exposition "Trauma, healing and hope" dans les pays respectifs;
- Utiliser le logo de la campagne pour les événements nationaux liés au 20ème anniversaire du Statut de Rome;
- Distribuer les outils du 20ème anniversaire sur les médias sociaux.

Un hashtag **#morejustworld** est utilisé par la Cour pour les activités de la campagne sur les réseaux sociaux.

Tous les outils seront mis à la disposition des États Parties d'ici la fin du mois de mai 2018, à l'adresse <https://www.icc-cpi.int/romestatute20>.
